Publié le 4 octobre 2021

La Réunion accueille pareillement les enfants autrement capables

Par manque de moyens humains, techniques et pédagogiques, trop d'enfants en situation de handicaps ne peuvent accéder aux activités périscolaires et extrascolaires. À La Réunion, la Spl Oser pour l'éducation (OPÉ) permet de passer enfin de l'intention à l'inclusion.

Sur le papier, c'est aussi cadré qu'une cour de récré : **l'accès aux centres de loisirs comme aux activités périscolaires et extrascolaires est un droit de l'enfant**, qui se fonde sur différents textes législatifs et réglementaires. Mais **la réalité est souvent toute autre** : « Face aux difficultés d'accessibilité, au manque de matériels adaptés, à l'inexpérience des encadrants ou à la peur des directions, les parents se heurtent généralement à un refus compatissant, quand ils ne sont les premiers à renoncer d'eux-mêmes à toute demande », décrit **Ingrid Panechou, secrétaire générale de la Spl OPÉ.** Cette dernière s'emploie donc depuis quelques mois, avec son équipe, à faire rentrer l'inclusion dans le rang !

S'adapter aux structures comme aux enfants

Créée en 2019 par les villes de Saint-Denis et de La Procession (La Réunion), la Spl en question s'est formée par la fusion-absorption de quatre structures d'éducation populaire, soit **260 salariés expérimentés – dont 220 animateurs** – qui enrichissent désormais les écoles communales de leur savoir-faire. « Nous procédons par étapes, avec des chargés de mission, éducateurs spécialisés, qui, après un diagnostic de l'existant, proposent dans chaque structure la mise en œuvre d'actions appropriées. En fait évidemment partie la formation des équipes, direction comprise, mais aussi la **création d'outils d'accompagnement, l'achat de matériels pédagogiques spécifiques** ou encore la constitution de groupes d'expression dédiés, tant aux professionnels qu'aux parents », détaille Ingrid Panechou.

Le principe d'égalité enfin respecté

Les effets ne se font pas attendre. **Sur les 2 000 enfants accueillis dans les 60 premières écoles** de Saint-Denis concernées, **une vingtaine de jeunes en situation de handicaps sont présents dès septembre 2020**, et ce nombre a doublé à la dernière entrée 2021. « Grâce à la volonté de la ville qui imprime la création de cette Epl et aux subventions de la CAF qui finance cette action spécifique à 50 % (44 000 euros sur 2019-2020), le quotidien de dizaine d'enfants et de parents a ainsi changé d'horizon », précise Ingrid Panechou Sans compter celui de classes entières désormais grandes ouvertes sur la différence et la non-discrimination, dans des écoles qui en donne la plus belle des leçons.